

# INAUGURATION DE LA DÉCHÈTERIE DE BOUILLANTE



@REGIONGUADELOUPE #CRGUADELOUPE

MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL : **P3**

MOT DU PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
GRAND SUD CARAÏBE ET MAIRE DE BOUILLANTE : **P4**

MOT DU DIRECTEUR DE L'ADEME : **P5**

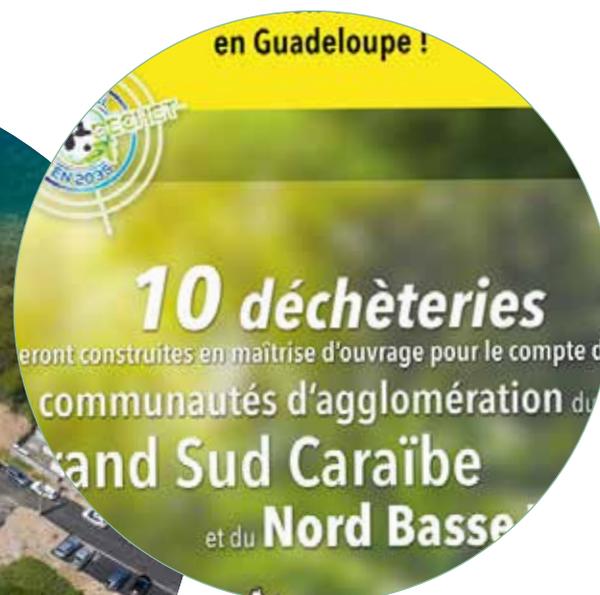
PRÉSENTATION DE LA DÉCHÈTERIE DE BOUILLANTE : **P6**

LA DÉCHÈTERIE EN IMAGES : **P7**

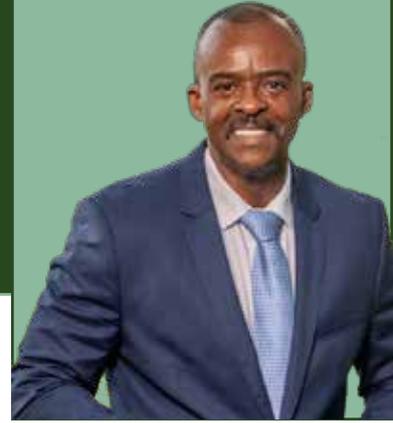
FOCUS SUR LE PLAN RÉGIONAL DE GESTION ET DE PRÉVENTION  
DES DÉCHETS DE LA GUADELOUPE (PRGPDG) : **P8**

RÉPARTITION DES DÉCHÈTERIES EN GUADELOUPE : **P9**

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS DE LA COLLECTIVITÉ EN MATIÈRE  
DE VALORISATION DES DÉCHETS : **P10**



## MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL, ARY CHALUS



Fortement engagé à fournir aux guadeloupéens les outils pouvant contribuer à améliorer leur cadre de vie, le conseil régional réalise pour le compte des communautés d'agglomération du Nord Basse-Terre et du Grand Sud Caraïbes, dépourvues en équipements de collecte et de traitement des déchets, la construction de huit déchèteries (Bouillante, Baillif, Terre-de-Bas, Terre-de-Haut, Trois-Rivières, Pointe-Noire, Goyave et Petit-Bourg) et une réhabilitation (Capesterre Belle-Eau) en maîtrise d'ouvrage.

Ces déchèteries ont pour objectif de faciliter la gestion des encombrants en les valorisant mais également pour permettre d'éviter les dépôts sauvages. Il s'agit de passer de 157 kg par habitant et par an de collecte des encombrants en déchèterie en 2016 pour atteindre, grâce aux nouveaux équipements, à 257 kg par habitant et par an (soit une augmentation de 63 % de la collecte en déchèterie).

Après Pointe-Noire en décembre 2020, je suis heureux de remettre les clés de la déchèterie de Bouillante à notre partenaire la Communauté d'agglomération Grand Sud Caraïbe (CAGSC), afin que cet équipement soit mis à la disposition de la population du Sud Basse-Terre, territoire prioritaire de notre politique d'aménagement et de rééquilibrage du territoire.

Pour l'année 2022, ce sont près de 4 déchèteries (Bouillante, Baillif, Terre-de-Bas et Terre-de-Haut) que nous allons inaugurer dans le Sud-Basse-Terre. Par ces actions, la collectivité régionale donne un véritable coup d'accélérateur à la politique des déchets, avec pour objectif une Guadeloupe 0 déchet en 2035.

Avec ce programme d'envergure issu du plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPDG), adopté par la collectivité régionale le 17 février 2020, la Région Guadeloupe a pour ambition de préserver la biodiversité exceptionnelle de l'archipel afin de réaliser des économies d'énergie.

Le PRPDG dessine ainsi un scénario ambitieux pour le territoire en matière de réduction et de valorisation des déchets tout en maîtrisant la dépense publique pour limiter la pression fiscale sur nos compatriotes.

A travers ce Plan, la Région Guadeloupe est aussi à l'avant garde sur le front de l'économie circulaire et solidaire car se concentrer uniquement sur l'élimination des déchets, reviendrait à passer à côté d'une opportunité de création de valeur.

Les transitions solidaire, énergétique et écologique sont les leviers que nous avons saisis à pleines mains pour bâtir notre nouveau modèle économique, le New Deal.

C'est aussi un enjeu capital, pour notre équipe, particulièrement engagée à faire de la croissance verte un des piliers de cette stratégie. C'est ensemble, que nous entreprendrons notre transition écologique.

## LE MOT DU MAIRE , PRÉSIDENT DE LA CAGSC, THIERRY ABELLI



La protection de l'environnement et le développement durable sont pour mon équipe et moi, tant en ma qualité de Maire de la Ville de Bouillante que de Président de la Communauté d'Agglomération Grand sud Caraïbe, une priorité.

C'est pourquoi je participe, avec fierté et satisfaction, à la requalification de cet équipement de proximité sur notre territoire de Bouillante. Cette nouvelle déchèterie fait partie d'un ensemble de cinq équipements voués à améliorer la qualité de vie de nos concitoyens du sud Basse-Terre.

Il me plaît de rappeler qu'elle a été construite, en lieu et place d'une ancienne décharge sauvage, et qu'ainsi, pour le Maire de la Ville de Bouillante, il y avait urgence à agir.

Sa construction s'inscrit dans une démarche partenariale : aussi, je voudrais remercier le Président Chalus, pour la participation de la Région Guadeloupe, maître d'ouvrage délégué, sans qui ce projet n'aurait pas pu voir le jour. Ainsi que notre partenaire L'ADEME, pour son accompagnement et son soutien financier à la réalisation de ce projet.

Mieux trier, mieux valoriser, c'est améliorer le cadre de vie des Bouillantais en mettant à leur disposition des équipements de proximité de qualité ; c'est réduire les nuisances ; c'est optimiser la réduction des déchets ; c'est adopter un comportement vertueux mais c'est aussi répondre à l'un des enjeux cette nouvelle déchèterie.

Enfin et toujours, dans un souci croissant de valorisation des déchets et afin de mieux préserver notre environnement, cet équipement est doté d'une donnerie. Il s'agit d'une plateforme de collecte d'objets en état de fonctionnement, qui seront mis à la disposition d'associations du territoire en charge de l'économie circulaire.

Au surplus, cet équipement dispose, outre les panneaux photovoltaïques pour une auto alimentation en énergie propre, de récupérateurs d'eau qui vont permettre une meilleure gestion de notre ressource, ce qui par définition est l'affirmation d'un geste éco responsable. En définitive, Mieux trier, mieux valoriser c'est placer nos citoyens au cœur du service public de la gestion des déchets, c'est poursuivre l'autonomie de notre territoire en matière d'élimination des déchets, c'est développer une consommation plus responsable pour limiter la production de déchets. Il y a urgence à agir...

Je ne saurai terminer sans remercier les femmes et les hommes, les entreprises qui ont permis à ce projet d'aboutir. Enfin, j'ai une pensée particulière pour les agents qui auront la charge de faire fonctionner, avec professionnalisme et abnégation, cet outil au bénéfice des administrés de la ville de Bouillante, et plus largement du Sud Basse-Terre



## MOT DU DIRECTEUR RÉGIONAL DE L'ADEME, JÉRÔME ROCH



Le déploiement du réseau de déchèteries sur la Basse-Terre - et plus généralement sur l'ensemble de l'archipel Guadeloupe - se poursuit aujourd'hui avec l'ouverture de celle de Bouillante, après celle de Pointe-Noire fin 2020. Des déchèteries au plus proche des habitants, ce sont des déchets collectés de manière plus sélective, et donc amenés à être mieux recyclés dans des filières dédiées. Elles portent en elles un double bénéfice, environnemental et économique.

C'est une manière de participer au passage d'une économie linéaire (« Extraire, Fabriquer, Importer, Consommer, Jeter »), gaspilleuse de ressources, vers une économie circulaire : le déchet peut avoir une seconde vie, être réutilisé, réemployé, recyclé, et contribuer à « boucler la boucle » des ressources et des matières.

C'est aussi la possibilité de créer sur cette base des activités, génératrices d'emplois locaux, et créatrices de valeur. Les déchèteries constituent une alternative aux nombreuses tournées de collecte d'encombrants et de déchets verts, extrêmement coûteuses pour les collectivités, et générant nombre de dépôts sauvages.

C'est enfin donner la possibilité aux citoyens de contribuer activement à la protection de l'environnement, sur un archipel Guadeloupe riche de son exceptionnelle biodiversité, mais également fragile et à protéger.

L'Agence de la transition écologique, en tant qu'opérateur de l'Etat, est heureuse de s'associer au programme de construction et réhabilitation des déchèteries de la Basse-Terre, en partenariat avec la Région Guadeloupe et les Fonds Européens FEDER. L'Agence a accompagné techniquement et financièrement l'opération de la déchèterie de Bouillante à hauteur de 525 000 euros. Ces crédits s'inscrivent dans le cadre du Contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe, qui structure l'étroit partenariat qui associe depuis de nombreuses années l'Etat, l'ADEME, la Région Guadeloupe et le Conseil départemental autour des thématiques environnementales. Depuis début 2020 et l'adoption par la Région Guadeloupe de son Plan régional de prévention et de gestion des déchets, l'objectif de « Faire de la Guadeloupe un archipel Zéro Déchets » guide nos actions communes. Avec l'ouverture de la déchèterie de Bouillante, un pas supplémentaire est franchi vers la réalisation de ce but commun.



*Jérôme Roch*  
Directeur Régional  
ADEME Guadeloupe

# DECHETERIE DE BOUILLANTE

Le site de la déchèterie de Bouillante était une ancienne décharge et encore une zone de dépôts sauvages de déchets. Près de 200 tonnes de déchets de toute nature ont été évacués et traités avant le démarrage effectif des travaux. Par ailleurs, le sol étant pollué par des métaux lourds, cela a conduit à un traitement in situ des terres excavées via la réalisation d'un merlon paysager.

## Les éléments d'équipements de la déchèterie de Bouillante

- Des quais comprenant :
  - 5 bennes de 30m<sup>3</sup> pour
    - . Les déchets d'ameublement
    - . Le carton
    - . Les déchets verts
    - . La ferraille
    - . Le tout-venant
  - 1 benne 12 m<sup>3</sup> pour les déchets inertes.
- Des conteneurs :
  - 1 pour le verre
  - 1 pour les emballages ménagers recyclables
  - 1 spécifique pour huile
  - 1 spécifique pour les batteries, piles, lampes
- Autres :
  - 1 benne gros électroménagers de 30 m<sup>3</sup> et 2 chariots pour les petits appareils en mélanges
  - Local technique pour gardien



**COÛT TOTAL PROJET : 2,4 M€**  
(études et travaux) comprenant des financements  
Ademe et FEDER. Ce coût comprend à la fois la phase  
d'études et les travaux.

# DECHETERIE DE BOUILLANTE

EN IMAGES



AVRIL 2021



JANVIER 2022



SEPTEMBRE 2021



AVRIL 2022





# FOCUS SUR... LE PLAN RÉGIONAL DE GESTION ET DE PRÉVENTION DES DÉCHETS DE LA GUADELOUPE (PRPGD)

La Région Guadeloupe, compétente en matière de planification de la gestion des déchets, a élaboré le Plan Régional de Gestion et de Prévention des Déchets de la Guadeloupe (PRPGD). Adopté en février 2020, ce plan a pour objectif de planifier la gestion des déchets de la Guadeloupe à l'horizon 2026 – 2032.

## Les 4 objectifs du PRPGD

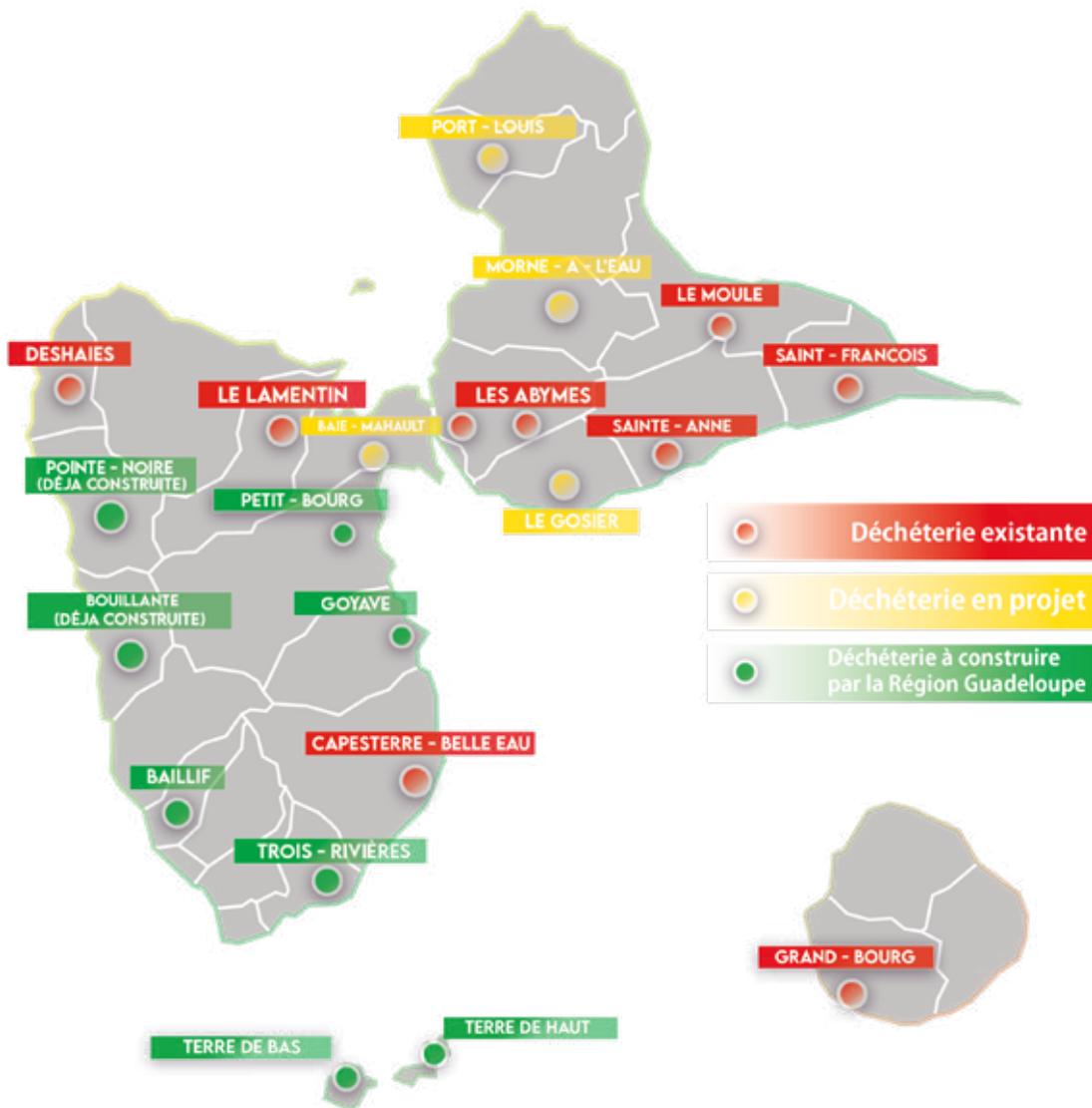
1. Réduire de 10% la production de déchets ménagers et assimilés, par habitant, entre 2012 et 2026
2. Réduire de 50% de la production d'ordures ménagères résiduelles qui passe de près de 146 000 tonnes en 2016 à moins de 70 000 tonnes en 2032
3. Limiter drastiquement l'enfouissement : 91 % des déchets produits seront recyclés ou valorisés de manière énergétique. Aujourd'hui, seul un tiers de nos déchets sont valorisés
4. Déployer un programme d'actions en faveur de l'économie dite circulaire pour faire de nos déchets une ressource créatrice de valeur ajoutée et d'emplois locaux





# RÉPARTITION DES DÉCHÈTERIES EN GUADELOUPE

La Région Guadeloupe veut rééquilibrer le territoire en équipements et donner un coup d'accélérateur à la politique de prévention et de gestion des déchets en Guadeloupe. Huit déchèteries seront construites en maîtrise d'ouvrage pour le compte des communautés d'agglomération Grand Sud Caraïbe et du Nord Basse-Terre ; et une, celle de Capesterre-Belle-Eau sera réhabilitée par la collectivité régionale.



# LES PRINCIPALES RÉALISATIONS DE LA COLLECTIVITÉ EN MATIÈRE DE VALORISATION DES DÉCHETS

A l'échelle de notre archipel, la Région s'est fixée plusieurs objectifs stratégiques en matière de valorisation des déchets.

## Parmi lesquelles :

- Soutenir les projets de prévention et les filières locales de recyclage
- Participation aux côtés des agglos à des actions pour la Maîtrise des coûts de gestion des déchets
- Accompagnement à l'Ouverture de la déchèterie de Jarry (Décembre 2019) projet soutenu financièrement par la région
- Ouverture du Pôle de Valorisation des déchets de Morne-à-L'Eau (Novembre 2020) (projet soutenu financièrement par la région)
- Ouverture de la déchèterie de Pointe-Noire (Décembre 2020)
- Lancement des travaux de préfiguration de la consigne (Février 2020)
- Installation du Comité Syndical du SINNOVAL (Mai 2021)
- Elimination des véhicules hors d'usage et des encombrants métalliques

## LES PERSPECTIVES POUR L'AVENIR

- Poursuivre la programmation de construction de déchèteries
- Accompagner le SYVADE et SINNOVAL pour faciliter la création et le déploiement des 2 usines de traitement des déchets et de préparation de fractions valorisables dont les combustibles solides de récupération (CSR) pour s'assurer qu'ils se concrétisent dès 2024, notamment en participant à la synchronisation de la mise en route de ces usines avec celle de la future chaudière qui accueillera ces CSR.
- Poursuivre le déploiement de la consigne
- Poursuivre les actions de prévention et de sensibilisation de la population en matière d'économie circulaire
- Poursuivre les actions d'animation et de suivi du déploiement et de l'amélioration des filières déchets
- Soutenir l'Observatoire des Déchets et de l'Économie Circulaire
- Accompagner à la création des ressourceries-recycleries (Marie-Galante & Pointe-à-Pitre)
- Faciliter la création d'une usine de valorisation des déchets







## RÉGION GUADELOUPE

Avenue Paul Lacavé, Petit Paris  
97100 BASSE-TERRE  
Tél. : 0590 80 40 40

 [www.regionguadeloupe.fr](http://www.regionguadeloupe.fr)

  RegionGuadeloupe

 CRGuadeloupe

 Région-Guadeloupe